

**Présentation de l'opération de dragage**

**Localisation et unité d'intervention:**

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal latéral à l'Oise	Amont petite écluse de Janville	Canal	Janville	33,56	33,75	Le Plessis-Brion, Longueil-Annel

**Date et durée des travaux :**

Les travaux sont prévus au 2<sup>e</sup> semestre

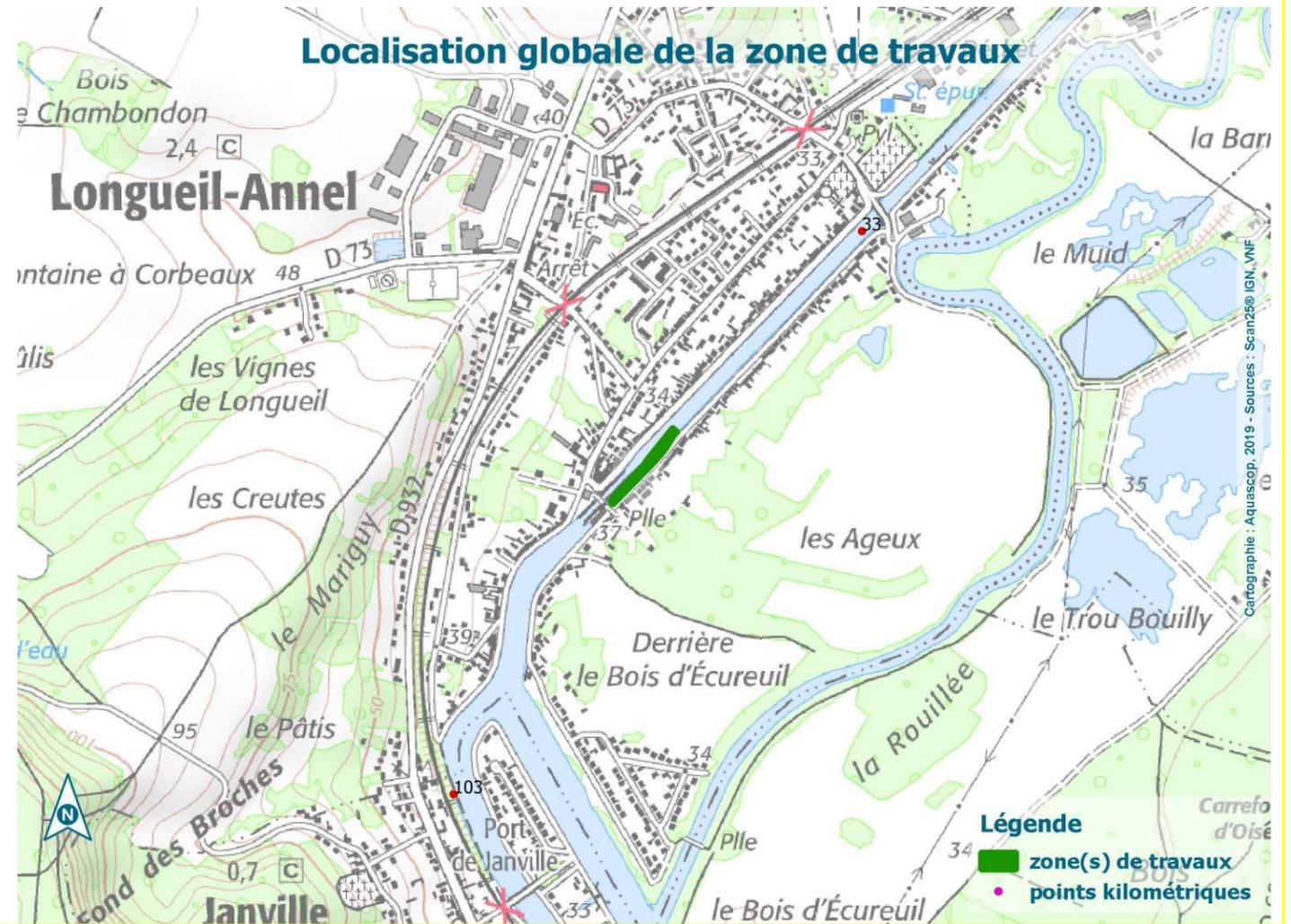
**Techniques employées pour le dragage :**

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

**Volume à draguer (en m<sup>3</sup>) et qualité des sédiments (m<sup>3</sup>) :**

Volume (m <sup>3</sup> )	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
858	2019-CLO-PK 33.400 19E089625-002	non	non dangereux	non	Non inertes non dangereux (HCT : 1090 mg/kg MS ; antimoine 0,270 mg/kg MS)

Prélèvements réalisés le 10/07/2019.



Localisation exacte des travaux – cartographie



### Enjeux de qualité d'eau

**Type de voie(s) d'eau :**

- Rivière :
  - o Grand gabarit
  - o Petit gabarit
- Canal :
  - o Grand gabarit
  - o Petit gabarit
  - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
  - o Urbain : habitat
  - o Rural
  - o Industriel
  - o Portuaire

X
X
X

**Risques identifiés :**

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :  X  
60DREAL20130001 - PPRI Oise-Aisne amont de Compiègne - PPRI prescrit le 28/12/2011, non approuvé ; zonage par aléas
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

**Qualité d'eau d'après la DCE :**

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR513	canal latéral à l'Oise	Eaux superficielles Artificielle	Bon état en 2021	Bon potentiel en 2021	inconnu	moyen

**Périmètres de protection des captages :**

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

## Enjeux écologiques 1/2

### Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur l'Oise (03134000 - L'Oise à Compiègne 1), environ 10 km en aval ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2017. Les espèces principales sont l'anguille, le goujon, la perche commune, le gardon et le chevesne. Les espèces secondaires sont la grémille, le chabot et la vandoise.

Une station de pêche est située sur le canal (03600118 - Canal latéral de l'Oise à Janville), environ 400 m en aval; les dernières données disponibles sur le site <https://www.observatoire-poissons-seine-normandie.fr> datent de 2004. Les espèces principales sont le gardon, l'ablette, la perche et le chevesne.

### Type de berges :

Les berges sont constituées de palplanches.

### Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le canal latéral à l'Oise n'est pas concerné par les arrêtés préfectoraux relatifs aux frayères.

Des frayères potentielles à chabot ont été recensées dans le secteur (GéOLF, ONEMA, point de présence des frayères des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement).

### Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Amont petite écluse de Janville	Écologie	ZPS ( <i>Zone de protection spéciale</i> )	Non	
		ZNIEFF 2 ( <i>Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II</i> )	Non	
		ZNIEFF 1 ( <i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I</i> )	Non	
		ZICO ( <i>Zone importante pour la conservation des oiseaux</i> )	Non	
		SIC ( <i>Site d'intérêt communautaire</i> )	Non	
		APB ( <i>Arrêtés de protection de biotope</i> )	Non	
		Ramsar ( <i>zone humide d'importance internationale</i> )	Non	
		RNCFS ( <i>Réserve nationale de chasse et de faune sauvage</i> )	Non	
		CEN ( <i>conservatoire d'espaces naturels</i> )	Non	
		CDL ( <i>Conservatoire du Littoral</i> )	Non	
		PN ( <i>Parc national</i> )	Non	
		PNR ( <i>Parc naturel régional</i> )	Non	
		RNN ( <i>réserve naturelle nationale</i> )	Non	
		RNR ( <i>réserve naturelle régionale</i> )	Non	
		RB ( <i>réserve de biosphère</i> )	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

## Enjeux écologiques 2/2

### Espèces protégées :

Anguille et chabot (espèces non protégées mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), brochet, bouvière et vandoise ont été recensées dans le canal à Janville et dans l'Oise à la station de Compiègne.

### Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

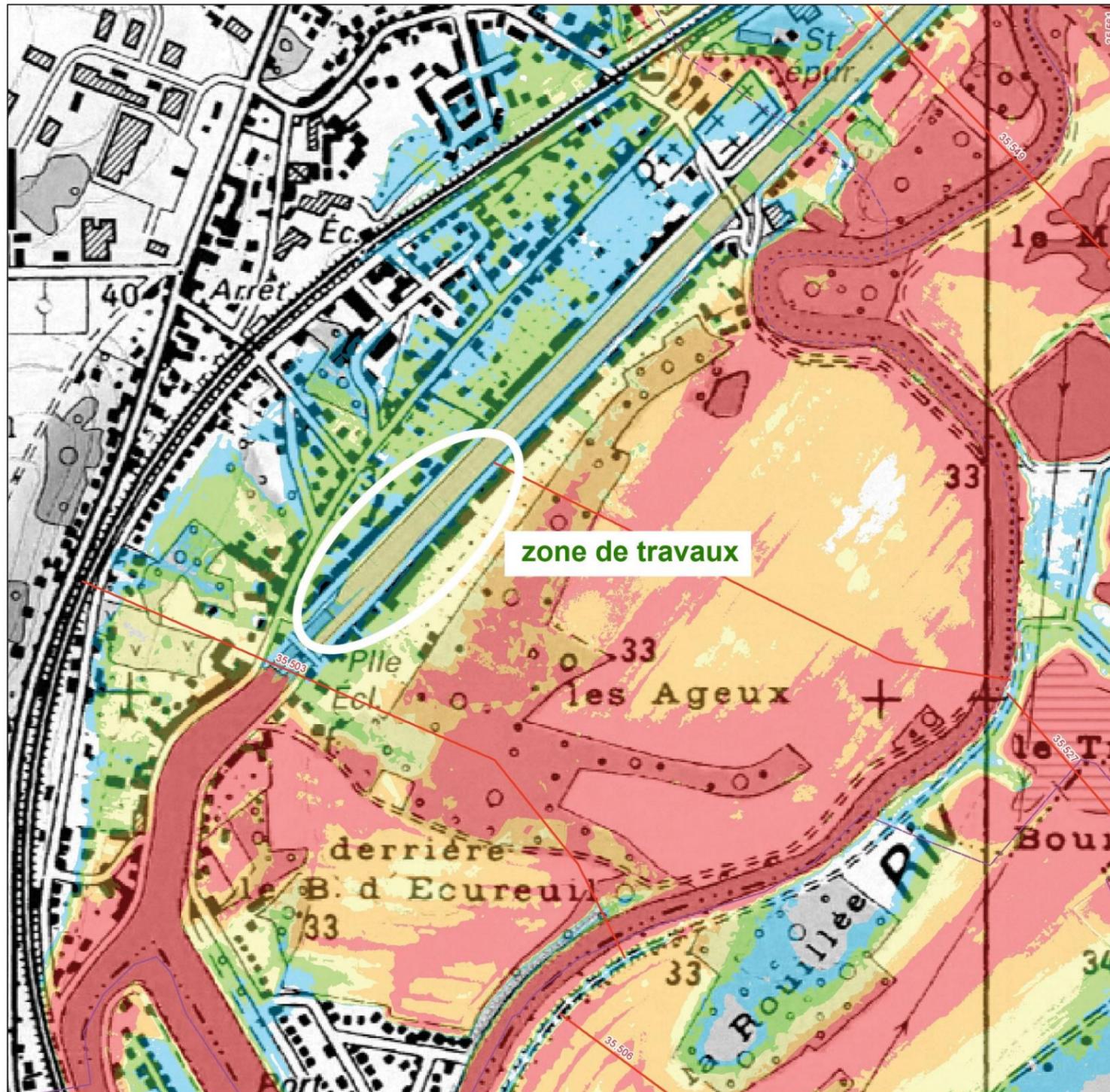
Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Amont petite écluse de Janville	non	oui	non	non

### Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale.

**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau**

**Risques identifiés**



**Révision du PPRI des rivières Oise et Aisne en amont de Compiègne**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 PRÉFET DE L'OISE

Direction Départementale des Territoires de l'Oise

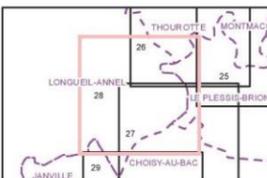
---

**Carte d'aléa inondation**  
 Par classification des hauteurs théoriques en crue centennale

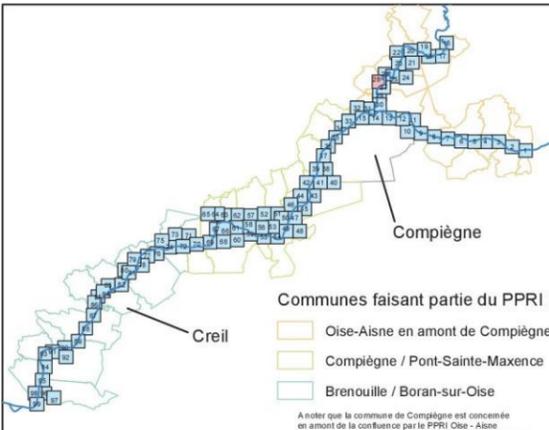
---

**Carte 28**

**Communes :**  
 Janville  
 Longueil-Annel




---



Communes faisant partie du PPRI :

- Oise-Aisne en amont de Compiègne
- Compiègne / Pont-Sainte-Maxence
- Brenouille / Boran-sur-Oise

A noter que la commune de Compiègne est concernée en amont de la confluence par le PPRI Oise - Aisne et en aval par le secteur Compiègne / Pont-Sainte-Maxence

---

Niveau de référence	Hauteur d'eau
— Niveau de référence	0 à 0,5 m
— Limites communales	0,5 à 1 m
	1 à 1,5 m
	1,5 à 2 m
	> 2 m

---

N  
 Echelle 1 : 5 000

12DHF030  
 11/06/2015  
 Version 3.0



Ingénieurs Conseils

